



HAL
open science

L'industrie française entre crises et renouveau

Dalila Messaoudi

► **To cite this version:**

Dalila Messaoudi. L'industrie française entre crises et renouveau. *La Géographie : terre des Hommes*, 2018, N° 1570 (3), pp.27-32. 10.3917/geo.1570.0027 . hal-04489415

HAL Id: hal-04489415

<https://hal.uvsq.fr/hal-04489415>

Submitted on 7 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'industrie française entre crises et renouveau

Dalila Messaoudi Maître de Conférences en géographie à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Laboratoire Cemotev

Depuis une trentaine d'années, le poids de l'industrie en France ne cesse de diminuer. La désindustrialisation et les délocalisations d'activités témoignent des défis multiples qui se posent aujourd'hui pour les territoires français dans un contexte d'hyper concurrence à l'échelle mondiale. Whirlpool en Pologne, Lejaby en Tunisie, Majorette en Thaïlande, Valeo en Pologne, Renault au Maroc : les cas récents de délocalisations depuis la France vers l'étranger ne manquent pas. À partir des années 1970, les firmes originaires des pays industrialisés partent à la recherche d'une plus grande rationalisation de production, avec pour conséquence une mise en concurrence des territoires à toutes les échelles. Or, au milieu des années 1990, quelques mouvements inverses ont commencé à être observés. Bien que marginaux, ces retours de productions apparaissent comme stratégiques pour les pays anciennement industrialisés. Ces formes de relocalisation présagent-elles de nouveaux mouvements à venir, voire d'un renversement de tendance à plus long terme ?

Les délocalisations, un phénomène ancien et massif...

Les délocalisations ont d'abord affecté les métiers où la main-d'œuvre constituait une part importante du coût de revient (textile, habillement, cuir, jouet, électroménager, équipements automobiles par exemple). Ces activités ont connu des moments très difficiles et ont eu pour conséquences de nombreuses fermetures d'unités de production et la perte de dizaines de milliers d'emplois. En effet, certaines régions ont vu partir vers l'étranger nombre de leurs activités traditionnelles, tandis que d'autres filières sont aujourd'hui en sérieux déclin. Sous le coup de difficultés économiques et d'une concurrence de plus en plus effrénée, mais aussi de décisions actionnariales visant la maximisation de la rentabilité, entreprises et activités

sont en quelque sorte devenues mobiles. L'industrie du textile et de l'habillement est particulièrement emblématique de l'effondrement des effectifs industriels français puisque près de 900 000 emplois ont été détruits entre 1960 et 2018.

Ce processus s'est ensuite étendu aux services et aux activités technologiques en raison des progrès techniques mais aussi en raison de la volonté des pays émergents de se positionner aussi sur des productions à plus forte valeur ajoutée (recherche et développement, programmation informatique, mécanique de précision, biotechnologie, chimie fine, services financiers, service clientèle par exemple).



les grandes délocalisations et relocalisations en France aujourd'hui.

...Mais partiellement réversible sous certaines conditions

Les délocalisations constituent un phénomène ancien et massif, localisé à l'origine dans certaines branches du secteur industriel (territoires spécialisés aux activités anciennes, particulièrement et précocement concernés par les délocalisations, tels que le nord de la France, l'Est, la région de Saint-Étienne par exemple), il est aujourd'hui beaucoup plus diffus que dans les années 1980/1990. La question des délocalisations ne saurait se poser dans les mêmes termes qu'il y a une trentaine d'années puisque l'essentiel des restructurations industrielles françaises a déjà eu lieu entre 1975 et 1995. Même si l'analyse chiffrée des délocalisations est difficile et s'il n'y a pas d'outils statistiques capables d'établir des mesures fiables, les estimations montrent un processus en baisse (13 500 emplois perdus en moyenne chaque année entre 1995 et 2011 contre 6 600 entre 2009 et 2011 selon l'INSEE). Par ailleurs, plusieurs éléments pourraient modifier la géographie de la production en favorisant les retours de production. D'abord la hausse des salaires dans les pays émergents pourrait modifier les schémas classiques de localisation industrielle. Ensuite, la hausse des matières premières, de l'énergie et donc des coûts de transport pourrait également modifier la répartition mondiale des activités. Cela induirait une réorganisation des activités à proximité des marchés, donc des relocalisations. Enfin les préoccupations environnementales et sociales (bilan carbone, labels) pourraient influencer sur les localisations industrielles.

La période soulève de nombreuses questions sur l'avenir des activités et des productions existantes. Les relocalisations pourraient-elles modifier le paysage industriel français et la géographie de la production ? Sommes-nous face à un phénomène anecdotique, ponctuel, ou face à un renversement de tendance à plus long terme ?



Quelle géographie des relocalisations ?

Les relocalisations d'entreprises en France ne font pas l'objet d'un recensement officiel. Il est certain qu'évaluer précisément les créations d'emplois liées aux retours de production supposerait de pouvoir faire la différence entre les créations d'emplois imputables aux relocalisations et celles dues à des mécanismes plus généraux. Il est donc difficilement

quantifiable, si bien que j'ai choisi d'utiliser les informations disponibles dans les articles de presse afin de proposer une cartographie des relocalisations. Les cas répertoriés sont donc représentatifs d'une certaine géographie des relocalisations. On s'aperçoit que les territoires qui accueillent aujourd'hui les relocalisations sont les mêmes que ceux qui ont subi, cinquante ans plus tôt, les premiers départs d'entreprises. Il s'agit notamment des anciennes régions industrielles, celles de tradition ancienne et mono-industrielle. Si l'on s'en tient aux exemples présents sur la carte, l'industrie et les services seraient les plus concernés.



Ancienne lunetterie Essilor : L'usine Essel s'implante en 1966 à l'écart du centre historique de Saint-Mihiel sur un terrain bordé par la Meuse et la voie ferrée. L'usine est depuis 2012 reconvertie en espace de stockage. © Archives départementales de la Meuse

On trouve plusieurs cas de relocalisation dans la moitié nord et nord-ouest de la France tels que la relocalisation en 2008 d'une partie de la fabrication de suppressors de l'entreprise Hibon depuis la Tchèque vers l'usine de

Wasquehal (Nord) ou encore celle de l'entreprise de jouets Mecano en 2009 depuis la Chine vers l'usine de Calais (Nord). La région Grand-Est fournit d'autres exemples dont celui de l'entreprise Legras Industrie (construction de remorques) qui a procédé à une relocalisation partielle en 2008 depuis la Chine vers la France (site originel d'Épernay dans la Marne) ou encore l'entreprise allemande Isri (fabrication de sièges automobiles) qui a relocalisé en 2016 une partie de sa production depuis la Tchéquie vers l'usine de Merkwiller-Pechelbronn (Bas-Rhin). L'Île-de-France a également accueilli plusieurs retours de production. On citera l'exemple récent (en 2016) du groupe Allemand Bosch depuis la Turquie et à destination de Drancy (Seine-Saint-Denis) ou encore l'exemple du joaillier Mauboussin qui a relocalisé en 2013 une partie de sa production depuis l'Inde vers Paris. La région

Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas en reste avec le médiatique retour d'Atol en 2005. On citera enfin, pour la Normandie, la relocalisation partielle de l'entreprise Solex en 2014 depuis la Chine et au profit de l'usine de Saint-Lô (Manche) entraînant la création de 8 emplois.

Toutefois, les retours de production pèsent encore globalement peu dans l'économie. Une étude, réalisée en 2013 à la demande de la Direction générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGIS devenue DGE), dénombre 107 entreprises ayant relocalisé entre 2010 et 2013, soit une vingtaine de cas par an (DGCIS / DATAR / PIPAME, 2014). Sur une période presque similaire (entre 2009 et 2013), l'Observatoire de l'investissement (Trendéo) ne dénombrait que 44 cas de relocalisations de production partielle (soit moins d'une dizaine par an) contre 267 cas de délocalisations.

Les relocalisations ne constituent pour l'instant qu'un mouvement marginal, avec peu de conséquences pour les territoires et l'économie française et ne remettant pas en question la division du travail basée sur le modèle centre /

périphérie. Il est néanmoins réel et mérite d'être étudié en tant que véritable enjeu pour les pays industrialisés.

Des activités délocalisées : l'exemple du groupe Essilor

Née de la fusion de deux entreprises jusque-là concurrentes (Essel et Silor), Essilor voit le jour en 1972. L'entreprise axe son développement autour d'un produit (le verre progressif) et d'un matériau (le plastique). Les stratégies d'internationalisation débutent très tôt et prennent la forme de filiales et de relais de distribution aux États-Unis en 1972, puis en Irlande en 1975. La première délocalisation a lieu en 1979, avec la construction d'une usine de fabrication de verres organiques aux Philippines. Cette stratégie n'est pas tant destinée à servir le marché asiatique qu'à bénéficier de coûts de main-d'œuvre bon marché. L'environnement concurrentiel des années 1980 généralise cette politique de réduction de coûts. Quatre nouvelles délocalisations sont effectuées : en 1985 au Mexique ; en 1986 à Porto Rico (dans une zone franche) ; en 1988 au Brésil ; enfin en 1989 en Thaïlande. Seules les productions en série et à faible valeur ajoutée sont délocalisées.

Les produits ou processus à plus forte valeur ajoutée restent localisés dans les pays industrialisés (France, Japon, États-Unis, Allemagne, par exemple). C'est le cas des laboratoires de prescription qui transforment les verres semi-finis en verres finis à la demande. Il y a alors une division géographique des activités suivant la logique centre / périphérie entre un Nord qui conserve les activités à forte valeur ajoutée et un Sud qui effectue les activités bas de gamme. À la fin des années 1990, les délocalisations se poursuivent et s'intensifient en direction de l'Asie (notamment en Inde et en Chine à proximité de Shanghai, avec le démarrage en 1998 d'une production de verres organiques). En 1999, un tiers de la production totale est alors fabriqué en Chine. En 2000, Essilor signe un partenariat avec la société japonaise Nikon, sous la forme d'une joint-venture, afin d'être

présent sur la commercialisation des verres à très haut indice. En 2018, de nouveaux projets d'implantation sont à l'étude en Asie (Chine et Philippines notamment).

La politique d'investissement en matière de recherche et de développement (200 millions d'euros en moyenne chaque année) associée à une stratégie d'internationalisation et de conquête de marché ont permis au groupe d'être le leader mondial des verres correcteurs. En 2018, le groupe possédait 33 usines de fabrication, 490 laboratoires de prescription implantés dans 69 pays et employait 64 000 salariés à travers le monde. Sur les 490 laboratoires de prescription, 223 sont localisés en Asie et 64 en Amérique latine, remettant en cause le modèle centre / périphérie. Plusieurs centres de recherches sont également implantés en Asie (Shanghai et Singapour). En 2016, le groupe réalisait un chiffre d'affaires de 7,1 milliards d'euros. 80 % de la production de verres finis et semi-finis était délocalisés

Pour aller plus loin

François Bost, « Les relocalisations industrielles en France : épiphénomène ou tendance de fond ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, 92-4 | 2015.

DGCIS / DATAR / PIPAME (2014), *Relocalisations d'activités industrielles en France*, juin 2013, 12 p., https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/etudes/industrie/2013-12-relocalisation-revue-litterature.pdf

Virginie Gallego, Henri Mahe De Boislandelle, *Délocalisation et relocalisation en PME : opportunités et risques*, Paris, Economica, 2011.

Mouhoud El Mouhoub, « Territoires et localisation des activités. Vers une relocalisation des activités industrielles ? », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n° 365, 2011.